



SAISON 2026/2027

S'ASSOCIER EST UNE FORCE

Guide de l'affiliation et des services
aux associations socio-culturelles



SOMMAIRE

<u>Contact du service d'affiliations</u>	3
<u>La nouvelle plateforme Ligu'Asso</u>	4
<u>Votre référent·e de secteur</u>	5
<u>La Ligue de l'enseignement</u>	6
<u>L'affiliation de votre association : suivez les étapes</u>	8
<u>Les types d'affiliation 2026/2027</u>	9
<u>Tarifs des cartes Ligue</u>	9
<u>La double adhésion</u>	9
<u>Engagement zéro papier</u>	10
<u>Pour régler vos factures</u>	10
<u>Gestion des documents</u>	10
<u>Le réseau : une ressource pour toutes et tous</u>	10
<u>Liste des activités culturelles</u>	11
<u>Votre accompagnement Ligue</u>	13
<u>Procédure d'affiliations et adhésions à l'USEP</u>	19

CONTACT DU SERVICE D’AFFILIATIONS



Pour une meilleure compréhension des procédures, nous vous invitons à contacter le service Affiliations :

affiliationslaligue44.org

02.51.86.33.34 (Élise – UFOLEP et service Affiliation Ligue)

02.51.86.33.09 (Marie-Anne – Vie Associative)

RETENEZ LES DATES

Visio Ligu’Asso

>> jeudi 27 août à 12h30

Réunion de rentrée des assos

>> 10 septembre

Assemblée Générale FAL 44 et UFOLEP 44

>> samedi 14 novembre à
Prefailles

Pour suivre l’actualité de
l’UFOLEP 44

www.ufolep44.com

et de la Ligue de
l’enseignement – FAL 44 :

www.laligue44.org





CE QUI CHANGE POUR LA SAISON 2026/2027 : LA PLATEFORME D’AFFILIATIONS ET D’ADHÉSIONS LIGU’ASSO

Depuis le début de l’année 2026, une nouvelle plateforme, mise en place par la Ligue Nationale, a remplacé Affiligue pour la gestion des affiliations et des adhésions. Après une phase de test du côté de la fédération, l’accès aux associations a été ouvert en mai avec la mise en place de tutoriels, de temps d’échanges en visioconférence et en présentiel afin d’accompagner ce changement.

Une playlist entièrement composée de tutoriels pour aider les associations à utiliser la plateforme a été mise en place sur notre chaîne Youtube. N’hésitez pas à la consulter.

Contact des interlocutrices Ligu’Asso à la FAL 44 et à l’UFOLEP 44 :

- affiliations@aligue44.org
- **Pour les questions sport Ufolep**, Élise Tessier : etessier@ufolep.org - 02 51 86 33 34
- **Pour les questions socio-culturelles**, Marie-Anne Maury : mamaury@aligue44.org - 02 51 86 33 09



Scannez ce QR code pour accéder à Ligu’Asso



Scannez ce QR code pour visionner les tutoriels d’aide à l’utilisation

LES POINTS IMPORTANTS

L’accès à Ligu’Asso est individualisé. Vous n’avez plus la possibilité de vous connecter avec le numéro d’affiliation. Vous avez plusieurs types de profils :

	Président.e	Trésorier·ère	Correspondant·e Ligu’Asso	Gestionnaire web	Responsable de section
Nom de profil sur Ligu’Asso	Président.e	Gestionnaire association	Correspondant·e	Gestionnaire web de l’association	
Droits	Renouvellement affiliation, gestion affiliation et des adhésions, extractions et comptabilité	Gestion affiliation et des adhésions, extractions et comptabilité	Gestion affiliation et des adhésions, extractions Contact avec la fédération	Gestion des adhésions	Gestion des adhésions de sa section uniquement

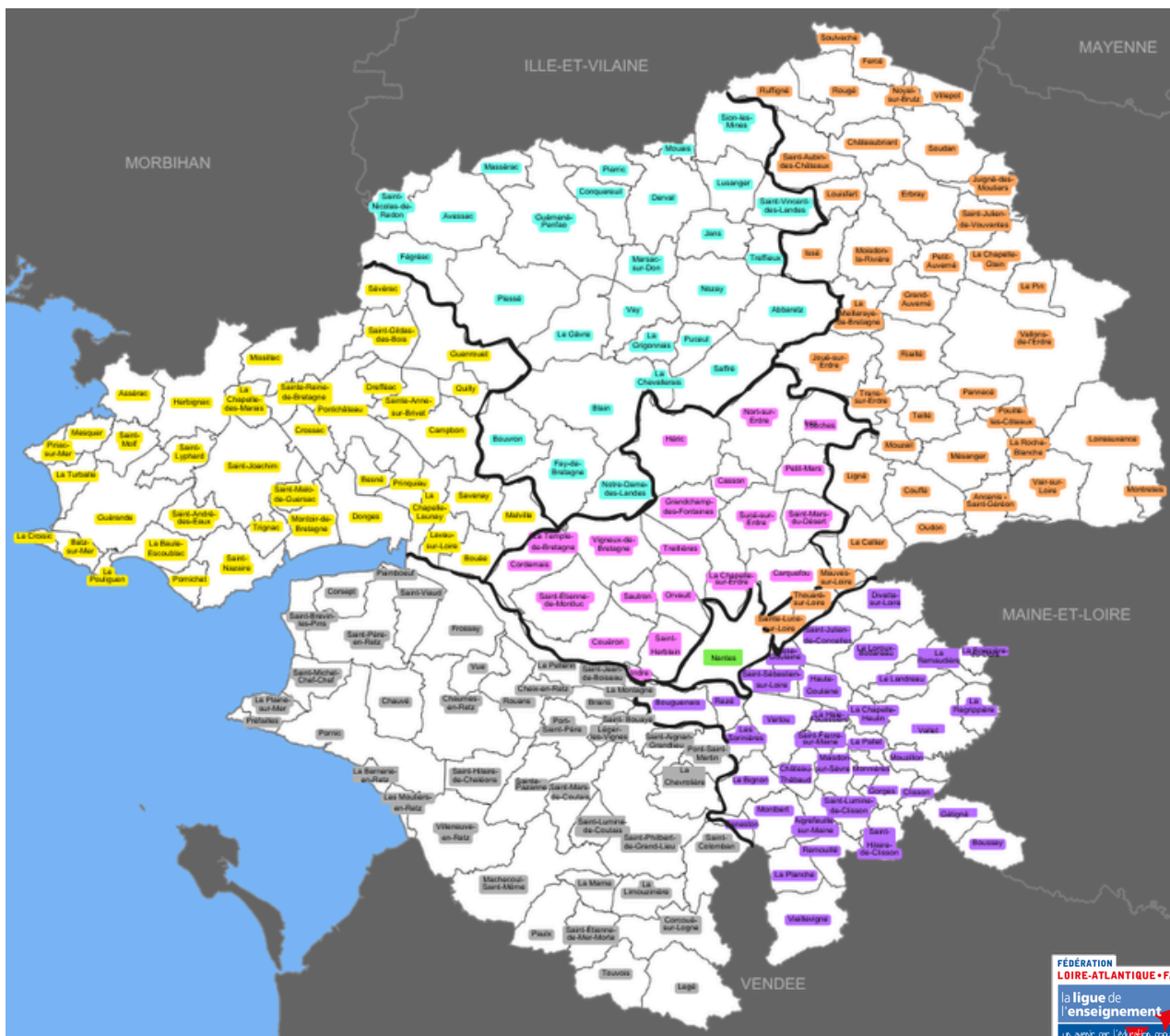
Vous avez la possibilité de créer un accès gestionnaire web pour les référent·es de section.

- Numéro de licence : les numéros de licences sont conservés pour les anciens adhérents·es : 044_ Un numéro commençant par les initiales de la personne sera créé pour les nouveaux·elles licencié·es.
- Les règles de saisie restent les mêmes sauf pour le tiret pour les prénoms. Il faut continuer de tout saisir en majuscules.
- Les fonctionnalités sont encore en cours de développement pour les extractions, le mailing aux adhérent·es et l’agenda.

POINT DE VIGILANCE POUR LE RENOUVELLEMENT D’AFFILIATION

- Se connecter avec un profil GESTIONNAIRE DE L’ASSOCIATION
- Vérifier les contacts gestionnaires de l’association notamment les adresses mail
- Vérifier l’adresse postale et adresse mail de facturation
- Vérifier la liste des sections d’activités
- Tout relire et appliquer les modifications nécessaires pour bien commencer la nouvelle saison

VOTRE RÉFÉRENT·E DE SECTEUR



LES 7 SECTEURS DE LA FAL 44

Secteur 1

Référente : Louise BOUGOT
Administrateur : Roger MOREAU
02 72 00 42 66 - lbougot@laligue44.org

Secteur 2

Référente : Louise BOUGOT
Administrateur : Maurice BERTHIAU /
Michel DACULSI
02 72 00 42 66 - lbougot@laligue44.org

Secteur 3

Référente : Damien TESSIER
Administrateur : Jean-Pierre HAMON
02 51 86 33 25 - dtessier@laligue44.org

Secteur 4

Référente : Nicolas JEGO
Administrateur : Gilles CAVÉ
02 72 00 42 64 - njego@laligue44.org

Secteur 5

Référente : Sofia BENCHERIF
Administrateur : Yves POUZANT
02 51 86 13 91 - sbencherif@laligue44.org

Secteur 6

Référente : Damien TESSIER
Administrateur : Isabelle DECOURTY /
Virginie VION
02 51 86 33 25 - dtessier@laligue44.org

Secteur 7

Référente : Hortense VOLLAIRE
Administrateur : Sophie GORON
02 51 86 33 22 - hvollaire@laligue44.org

Pour joindre le service Vie Associative :
02 51 86 33 09
animationreseau@laligue44.org
www.laligue44.org

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'Enseignement - FAL 44 milite pour une République démocratique, laïque et sociale, par la promotion et le développement de l'éducation, de la culture, des loisirs, du sport, de la solidarité et de l'engagement civique. L'éducation est la grande cause de la Ligue de l'enseignement, la laïcité est son combat, la démocratie son idéal.

S'engager à la Ligue, c'est :

- Faire le choix d'une planète vivable.
- Apprendre par et avec les autres.
- Faire vivre la convivialité et la fraternité.
- Construire la solidarité et lutter contre les inégalités.
- Prendre sa part d'une démocratie qui implique les citoyen·nes.

La Ligue de l'enseignement - FAL 44 est convaincue que la vie associative ne constitue pas une fin en soi, mais est un moyen, celui de permettre aux citoyen·nes d'agir de façon responsable et solidaire, pour une société plus juste, plus démocratique et plus égalitaire.

Elle est ouverte à toutes et tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. Elle garantit la liberté de conscience et le respect du principe de non-discrimination. Elle permet l'accès des jeunes à ses instances dirigeantes et y garantit l'égal accès des hommes et des femmes.

ÊTRE AFFILIÉE À LA FAL 44

PORTER ET RELAYER LES VALEURS DE LA LIGUE

La Ligue de l'enseignement invite les citoyens et les citoyennes à s'associer pour :

- Comprendre les mutations de notre époque.
- Contribuer à l'évolution de notre société et la faire progresser.
- Promouvoir la construction d'une Europe politique et sociale.
- S'impliquer dans un développement durable et solidaire de la planète.
- Elle agit partout contre toutes les inégalités et les discriminations pour construire une société plus juste, plus solidaire fondée sur la laïcité comme principe du «vivre ensemble».



S'affilier à la FAL 44 c'est se fédérer pour pouvoir porter et défendre collectivement ces valeurs.

BÉNÉFICIER D'ACCOMPAGNEMENTS À LA VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRATIVE



- Un accompagnement au projet et au fonctionnement associatif, tout au long de la vie de l'association.
- Un appui au développement de nouvelles activités.
- Un accompagnement à la fonction employeur.
- Un accompagnement à la gestion financière.
- Des formations pour les bénévoles et responsables associatif·ives.
- Des formations et accompagnements sur la laïcité, la lutte contre les discriminations, les violences sexistes et sexuelles.
- Une mise en réseau des associations et l'accompagnement sur des projets forts de sens.
- Un appui aux jeunes en projets.
- Un appui au développement de projets éducatifs.
- Un accord avec la SACEM.

PROMOUVOIR UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION DE QUALITÉ ET ACCOMPAGNER DES PROJETS EN MILIEU SCOLAIRE :

- Une aide au montage de projets pour des séjours en classes de découvertes et des sorties scolaires.
- Des interventions d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre les discriminations.
- Des formations des délégué-es élèves.



BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS SPORTIVES GRACE À L'UFOLEP ET L'USEP

- L'organisation de manifestations sportives.
- La mise en place de formations de bénévoles (dirigeant-es, animateur-rices, officiel-les...).
- La réalisation et diffusion de calendriers sportifs.
- Le soutien au développement de nouvelles activités.
- L'accompagnement d'associations sur des dossiers spécifiques (organisation de manifestations, montage de dossiers de subventions...).
- Prêt de matériels (sono, talkie, stand parapluie...).
- Un soutien financier ou aide matérielle pour les projets spécifiques.



BÉNÉFICIER D'OFFRES SPÉCIFIQUES SUR DES SÉJOURS VACANCES ET ÉTABLISSEMENTS LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 44

- Des tarifs préférentiels sur certaines périodes et séjours.
- Des possibilités de formations BAFA.

BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR :

- Des formations PSC.
- Des formations qualifiantes.
- Des événements spécifiques (ex : sportifs).



UN PARTENAIRE D'ASSURANCE : LA MAIF

Vous ne pouvez plus passer par l'APAC pour assurer vos adhérent-es, vos activités, votre matériel... Depuis la saison 2025/2026 il n'y a donc plus de coût d'assurance inclus dans la carte Ligue **pour les activités socio-culturelles uniquement**. En revanche les licences Ufolep incluent une assurance par le biais de March et les licences Usep incluent une assurance par le biais de la Maif.














Un partenariat national, appelé indicateur d'affaires, a tout de même été signé avec la MAIF mais qui ne vous engage en aucun cas. Vous restez libres de choisir l'assureur qui vous convient le mieux.

En tant que 1er assureur des associations, MAIF vous protège et vous accompagne dans votre quotidien de dirigeant-es grâce à son contrat d'assurance multirisque. À travers un seul contrat, vous protégez votre association, vos membres, vos biens et vos activités. De quoi vous consacrer pleinement à votre développement !


Prenez contact avec un-e conseiller-ère au 09 78 97 98 99 (prix d'un appel local) en précisant que votre association est affiliée à la Ligue de l'enseignement.

L'AFFILIATION DE VOTRE ASSOCIATION : SUIVEZ LES ÉTAPES

JE RENOUVELLE MON AFFILIATION

-  1. JE RÈGLE LES FACTURES DE LA SAISON PRÉCÉDENTE
- 
-  2. JE ME CONNECTE SUR MON PROFIL ASSOCIATIF LIGU'ASSO ET JE DÉMARRE LA PROCÉDURE DE RÉAFFILIATION
- 
-  3. JE VÉRIFIE LES INFORMATIONS DE MON ASSOCIATION ET LES MODIFIE SI BESOIN
- 
-  4. LE LA REPRÉSENTANT·E LÉGALE SIGNE LE FORMULAIRE D'AFFILIATION AVEC LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE OU SUR LE SCAN DU DOCUMENT
- 
-  5. JE FAIS MES DEMANDES DE CARTES ET DE LICENCES ET JE LES TRANSMETS À LA FÉDÉRATION
- 
-  6. SI JE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS, JE CONSULTE LES TUTOS LIGU'ASSO OU JE CONTACTE LE SERVICE AFFILIATIONS
- 
-  7. LA FÉDÉRATION M'ADRESSE MA FACTURE D'AFFILIATION PAR MAIL ET LES LICENCES UFOLEP SONT ENVOYÉES PAR COURRIER

JE SUIS UNE NOUVELLE ASSOCIATION

-  1. MON AFFILIATION A ÉTÉ VALIDÉE PAR LE CA OU LE BUREAU DE LA FAL 44 / UFOLEP 44 / USEP 44
- 
-  2. JE COMPLÈTE, JE RENSEIGNE TOUTES LES INFORMATIONS ET SIGNE LE FORMULAIRE D'AFFILIATION
- 
-  3. J'ENVOIE LE FORMULAIRE D'AFFILIATION SIGNÉ PAR MAIL
- 
-  4. LE SERVICE AFFILIATIONS TRAITE MA DEMANDE ET M'ENVOIE MES IDENTIFIANTS POUR L'UTILISATION DU SITE LIGU'ASSO
- 
-  5. JE PEUX ACCÉDER À MON ESPACE LIGU'ASSO. JE CONSULTE LES TUTOS LIGU'ASSO POUR M'AIDER À SAISIR MES ADHÉRENT·ES ET LEURS ACTIVITÉS
- 
-  6. JE TRANSMETS MES DEMANDES DE LICENCES ET DE CARTES À LA FÉDÉRATION
- 
-  7. LA FÉDÉRATION M'ADRESSE MA FACTURE D'AFFILIATION PAR MAIL ET LES LICENCES UFOLEP SONT ENVOYÉES PAR COURRIER

LES TYPES D’AFFILIATION 2026/2027

Associations	84,35€	Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérent·es
Associations scolaires et de jeunes	0€	Associations d’élèves créées en milieu scolaire (dont USEP, MDL, foyers, chorales...), juniors associations, associations loi 1901 dont les représentant·es ont majoritairement – de 30 ans
Structures non-associatives	155,15 €	Établissements scolaires, collectivités, services publics, entreprises, coopératives ESS...

Quand vous complétez / mettez à jour votre affiliation, nous vous invitons à vous référer à la liste des activités culturelles (p.11) pour nous indiquer les activités que vous souhaitez proposer dans votre association pour la saison à venir.

TARIFS DES CARTES LIGUE

Pour valider votre affiliation, nous vous rappelons qu’il est obligatoire de prendre **à minima 3 cartes Ligue** au moment de la (ré)affiliation. Ces adhésions permettent notamment d’utiliser la plateforme Ligu’Asso.

Type	Adulte né·e en 2009 et avant	Jeune et enfant né·e en 2010 et après
Carte Ligue	12,70€	2,27€

Ce tarif n’inclut plus d’assurance

LA DOUBLE ADHESION

Il n’existe plus de tarif double adhésion étant donné que la part qui était facturée était la part assurance. La part assurance n’existant plus, il n’y a donc plus de coût à facturer.

ENGAGEMENT ZÉRO PAPIER !

CARTES ET FACTURES LIGUE

Dans une démarche de réduction du papier, nous avons fait le choix de ne plus envoyer les factures en papier, ni les cartes Ligue.

En cas de besoin, nous imprimerons les cartes sur demande de votre part par email : affiliations@laligue44.org ; mamaury@laligue44.org.

POUR RÉGLER VOS FACTURES

Pour régler votre facture, plus besoin de joindre le papillon à découper :

- Règlement par chèque : **n° de facture au dos du chèque**
- Règlement par virement : **n° de la facture au motif du virement en référence**

Vous avez la possibilité de payer plusieurs factures en un règlement. Dans ce cas, nous vous remercions d'indiquer le n° de toutes les factures concernées ou d'envoyer un mail au service affiliations avec toutes les informations.

Pour retrouver le suivi des règlements de vos factures sur la plateforme Ligu'Asso, les profils président·es et trésorier·ères ont un onglet "Comptabilité", et un sous onglet "Mon Compte", qui permettent de retrouver ces informations.

Attention ! La Ligue de l'enseignement a plusieurs comptes bancaires !

Le RIB apparaît toujours au bas de toutes les factures. Nous vous remercions d'y être vigilant·e quand vous réglez vos factures.

GESTION DES DOCUMENTS

L'association doit conserver un fichier à jour de ses adhérent·es et licencié·es et s'assurer de déclarer le bon effectif à son assureur afin de pouvoir rendre compte de ces informations dans le cas d'un sinistre à déclarer.

LE RÉSEAU : UNE RESSOURCE POUR TOUTES ET TOUS

Le réseau associatif de la fédération est composé d'une large diversité d'associations qui propose un panel conséquent d'activités mais également de services accessibles à toutes et tous. Nous avons choisi de porter à votre connaissance les ressourceries et associations de distribution alimentaire du réseau, dont vous trouverez une liste non exhaustive à suivre :

- [Au Petit Grenier](#) : mercerie de seconde main.
- [SupportTerre](#) : ressourcerie de vêtements et d'équipements sportifs.
- [La Boite à Récup](#) : ressourcerie de vêtement et d'objets.
- [La Boutik Solidaire](#) : ressourcerie de vêtements.
- [Le Marché Alternatif de Bellevue](#) : association de solidarité alimentaire.
- [Lysma](#) : association de solidarité alimentaire.

N'hésitez pas à signaler votre affiliation à la Ligue de l'enseignement FAL 44 auprès des commerces de loisirs créatifs, certaines enseignes sont susceptibles de vous accorder des tarifs préférentiels.

Activités culturelles

à la Ligue de l'enseignement

Activités culturelles

Quelles sont les activités culturelles sur lesquelles votre association s'engage cette saison ?

ACTION SOCIALE - 010000

- Action d'insertion - 010100
- Insertion professionnelle - 010101
- Accueil demandeurs d'asiles ou réfugiés - 010300
- Gestion d'établissement médicaux-sociaux - 010400
- Etablissement d'éducation spécialisée pour enfants - 010401
- Etablissement pour adultes en situation de handicap - 010402
- Gestion de centres sociaux / Espaces de vie sociale - 010500
- Lutte contre la grande précarité et l'exclusion - 010600
- Personnes en situation de handicap - 010700
- Petite enfance - 010800
- Haltes-garderies - crèches - 010801
- Prévention spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse - 010900
- Actions prévention jeunes - 010901
- Centres éducatifs renforcés - 010902
- Prévention santé, médiation - 010200
- Médiation animale - 010201
- Service aux personnes âgées - 011000

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES - 020000

- Accompagnement à la scolarité - 020100
- Animation périscolaire (animation hors écoles pendant les semaines d'école) - 020200
- Dispositifs relais - 020300
- Education à la citoyenneté - 020400
- Médias scolaires - 020500
- Organisation de séjours scolaires - 020600
- Organisation de séjours scolaires courts (jusqu'à 4 jours et 3 nuits) - 020601
- Restauration scolaire - 020700

CULTURE - 030000

- Gestion d'équipement culturel (salle, SMAC...) - 030100
- Gestion salle de concert - 030101
- Gestion salle de spectacle - 030102
- Gestion salle de cinéma - 030103
- Organisation d'événements (fêtes, bals) - 030200
- Cinéma - 030300
- Cinéma - Diffusion - 030301
- Cinéma - Médiation - 030302
- Education à l'image - 030303
- Danse (régionale, folklorique...) - 030400
- Danses urbaines - 030401
- Danses de salon - 030402
- Danses traditionnelles - 030403
- Danses classiques - 030404
- Danses modernes - 030405
- Eveil à la danse - 030406

- Initiation à la danse - 030407
- Pratique et éducation musicale - 030500
- Musique traditionnelle - 030501
- Musique acoustique - 030502
- Cours de musique / école de musique - 030503
- Cours de solfège - 030504
- Chant choral - 030505
- Guitare - 030506
- Accordéon - 030507
- Piano - 030508

- Image (vidéo, photo) - 030600
- Vidéo - 030601
- Photographie - 030602

- Livres, littérature, écriture, oralité - 030700
- Pratiques éducatives (livre, lecture, écriture) - 030701
- Edition - 030702
- Expression orale (joutes verbales, éloquence...) - 030703
- Livre, lecture, écriture - Diffusion - 030704
- Livre, lecture, écriture - Médiation - 030705
- Technique du livre - 030706
- Calligraphie - 030707
- Métier de l'imprimerie - 030708
- Bande dessinée - 030709
- Atelier d'écriture - 030710
- Poésie - 030711
- Bibliothèque - 030712

- Organisation de festivals - 030800
- Festival de cinéma et image - 030801
- Festival de musique - 030802
- Festival de théâtre - 030803
- Autre festival - 030804

- Patrimoine - 030900
- Promotion, valorisation du patrimoine - 030901
- Chantiers de rénovation - 030902
- Généalogie - 030903

- Peinture, sculpture, arts plastiques - 031000
- Expositions - 031001
- Forme et couleur - 031002
- Atelier d'art - 031003
- Arts plastiques - 031004
- Scrapbooking - 031005
- Peinture - 031006
- Poterie - 031007

- Spectacle vivant (théâtre, art du cirque) - 031100
- Spectacle Vivant : Médiation - 031101
- Spectacle Vivant : Diffusion - 031102
- Education artistique - 031103
- Théâtre - 031104
- Ciné Club - atelier de pratique - 370611
- Ciné Club - diffusion d'un atelier - 370612
- Ciné Club - diffusion de spectacle - 370613

COMMUNICATION / NUMÉRIQUE - 040000

- Education à l'image et aux médias - 040100
- Radio - 040101
- Télévision - 040102
- Presse écrite - 040103
- Presse électronique - 040104

- Médias - 040200
- Edition - 040201
- Radio associative - 040202

- Numérique et éducation au numérique - 040300
- Informatique - 040301

DÉFENSE D'UNE CAUSE - 050000

- Association de représentation (anciens élèves, étudiants...) - 050100
- Bureau des associations - 050101
- Association de services aux étudiants - 050102
- Représentation des étudiants - 050103
- Association d'anciens - 050104

- Cerdes de réflexion, (cercle de réflexion, université populaires...)** - 050200
- Cercle condorcet - 050201
- Conférences - débats - 050202
- Université populaire - 050203
- Groupe d'étude ou de recherche - 050204
- Promotion des valeurs de la Ligue - 050205
- Engagement militant - question de société - 050206

- Défense des droits humains** - 050300
- Droits de l'Enfant - 050301

- Lutte contre le racisme et les discriminations** - 050400
- Lutte contre le sexisme - 050401
- Lutte contre l'homophobie - 050402
- Lutte contre les discriminations liées aux handicaps - 050403
- Lutte contre les discriminations religieuses - 050404
- Lutte contre le racisme et la xénophobie - 050405

- Lutte pour la cause animale** - 050500
- Défense des animaux - 050501
- Médiation animale - 050502

ENVIRONNEMENT ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE - 060000

- Ecologie, consommation durable, jardins partagés - 060100
- Tri des déchets, économie d'énergie - 060101

- Education à l'environnement et au développement durable - 060200
- Chantiers environnement - 060201

FORMATION - 070000

- Echanges de savoirs** - 070100
- Réseau d'échanges et de savoirs - 070101
- Echanges intergénérationnelles - 070102

- Formation aux métiers de l'animation et à l'animation volontaire** - 070200
- Formation BAFA - BAFA - 070201
- BP JEPS - 070202
- Formation aux métiers de l'animation - 070203
- DEFA DEJEPS - 070204

- Formation des bénévoles** - 070300

- Formation linguistique (Français langue étrangère, alphabétisation...)** - 070400
- Illettrisme - 070401
- Alphabétisation - 070402

- Formation professionnelle** - 070500
- Formation professionnelle sport - 070501

LOISIRS - 080000

- Activités de détente (zen, massage...)** - 080100
- Relaxation - 080101

- Arts de la table** - 080200
- Cuisine - 080201
- Œnologie - 080202
- Gastronomie - 080203

- Culture scientifique** - 080300
- Astronomie - 080301
- Atelier scientifique - 080302

- Jeux** - 080400
- Jeux de sociétés - 080401
- Jeux de cartes - 080402
- Jeux ludiques - 080403
- Ludothèque - 080404

- Langues étrangères** - 080500
- Anglais - 080501
- Espagnol - 080502
- Italien - 080503
- Japonais - 080504
- Chinois - 080505
- Allemand - 080506
- Breton - 080507
- Langues régionales - 080599

- Loisirs créatifs et décoratifs** - 080600
- Mode - 080601
- Art Floral - 080602
- Travaux manuels - 080603
- Patchwork - 080604
- Broderie - 080605
- Couture - 080606
- Tapisserie - 080607
- Décoration - 080608
- Jardinage - 080609

- Loisirs - Autres - 080700**
- Magie - 080701

LOISIRS ÉDUCATIFS/VACANCES - 090000

- Accueil collectif de mineurs et animations (pendant les vacances)** - 090100
- Organisation d'accueils de loisirs (CLSH) - 090101

- Excursions** - 090200

- Organisation de séjours** - 090300
- Organisation de séjours - 090301
- Organisation de vacances pour familles - 090302
- Accueil personnes en situation de Handicap - 090303

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET EUROPE - 100000

- Citoyenneté européenne** - 100100
- Echanges franco-allemands - 100101
- Activités européennes - Programmes de coopération - 100102
- Activités européennes - Fonds structurels - 100103

- Commerce équitable** - 100200

- Echanges interculturels, chantiers internationaux, accueil d'étudiants étrangers** - 100300
- Chantiers internationaux - 100301

- Education à la solidarité internationale** - 100400
- Actions de solidarité nord-sud - 100401

- Tourisme solidaire** - 100500

AUTRES - 990000

- Autres (la structure n'a pas d'activités identifiées dans cette liste)** - 990100
- Activités statutaires - 990200

VOTRE ACCOMPAGNEMENT LIGUE

Pour faciliter l'appui de proximité, la Ligue de l'enseignement - FAL 44 a divisé le département en 7 secteurs géographiques, animés chacun par deux personnes, l'une salariée Vie Associative, l'autre administratrice élue au Conseil d'Administration.

L'animation du réseau des associations affiliées s'articule autour des objectifs suivants :

- accompagner la réflexion autour du projet de l'association et sa mise en action,
- accompagner au quotidien les actions développées par les associations et Amicales Laïques affiliées,
- favoriser la mise en réseau des associations entre elles sur le département de Loire-Atlantique,
- favoriser le dialogue avec les pouvoirs publics et la reconnaissance par ces derniers de l'utilité sociale des actions et projets portés au micro-local.

Pour en savoir plus ou contacter votre référent-e de secteur, n'hésitez pas à nous solliciter au 02 51 86 33 09.

Pour suivre l'actualité de la Ligue de l'enseignement - FAL 44, rendez-vous sur www.laligue44.org.

L'UFOLEP 44 coordonne les associations proposant des activités sportives. Un accompagnement et un travail en réseau est proposé aux associations affiliées. Exemples : commission technique, mise à disposition d'éducateurs·rices sportifs·ves, prêt de matériel, tarif attractif pour la formation PSC, les formations fédérales bénévoles,...

LE CENTRE DE RESSOURCES À LA VIE ASSOCIATIVE

Labellisé «Accompagnement généraliste Guid'Asso», le CRVA a pour objet de soutenir et d'accompagner votre association dans son fonctionnement au quotidien sur toutes les questions liées à la vie statutaire, à la gouvernance, à l'emploi et de faciliter la mise en place des projets.

Il vous répond sur simple demande par mail à l'adresse centreresources@laligue44.org, ou par téléphone au 02 51 86 33 09



Appui à la fonction employeur :

- Appropriation du cadre légal et conventionnel.
- Évaluation de la faisabilité d'un projet d'embauche.
- Entrée, vie et conclusion du contrat de travail
- Relation employeur salarié-e.

Appui à la gestion comptable :

- Mise à disposition du tableur Comptasso pour les associations d'envergure (tableau de comptabilité simplifiée et en partie double).
- BasiCompta : logiciel en ligne pour les petites associations affiliées.
- Réponse aux questions liées à la comptabilité et à la gestion.

Gestion de la paie facilitée et sécurisée pour les associations affiliées.

Labellisé Tiers de Confiance par l'URSSAF, le Centre de Ressources à la Vie Associative (CRVA) de la Ligue de l'enseignement - FAL 44 propose le dispositif Impact Emploi aux associations affiliées qui inclut :

- La gestion sécurisée des bulletins de salaire et des déclarations sociales.
- Le suivi adapté aux réalités des petites associations employeuses ainsi qu'aux obligations des conventions collectives qui leur sont applicables.
- L'accompagnement sur leurs obligations d'employeur par le CRVA des Pays de la Loire.

Le CRVA est le rédacteur du Guide pratique de l'association www.guidepratiqueasso.org.

Reconnu nationally depuis 1993, ce guide explique dans un langage simple les principes de base du fonctionnement associatif :

- une boîte à outils,
- la vie associative,
- l'association et son fonctionnement,
- les acteurs,
- l'organisation de manifestations,
- la communication,
- la réglementation des activités,
- les finances.



Dans le cadre du réseau Guid'Asso, le Guide Pratique de l'Association peut être une ressource pour les acteur·rices de l'appui à la vie associative ainsi que pour les associations. Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations par email à faleditions@laligue44.org.

LES FORMATIONS POUR LES BÉNÉVOLES ASSOCIATIF-IVES

Elles sont accessibles avant tout pour les bénévoles et responsables associatif-ives. **Ces formations sont gratuites pour les associations affiliées.**

- **Les thématiques**

Fonctionnement associatif, responsabilité juridique et assurances, comptabilité, organisation de manifestation, fonction employeur, communication, animation d'une réunion, etc. Ces temps collectifs peuvent être mis en place en fonction des demandes des associations affiliées sur les territoires.

- **Le Certif'Asso, Certificat de Formation à la Gestion Associative**

Il comprend :

- Des formations en présentiel, du lundi 19 au jeudi 22 octobre 2026.
- La réalisation de formations additionnelles proposées sur l'ensemble des Pays de la Loire.
- Un accompagnement collectif et individuel.

Contacts et informations :

Par mail à centreresources@laligue44.org ou par téléphone au 02 51 86 33 09

PROGRAMME DE FORMATION DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIF-IVES 2026 :

Intitulé du module	Contenu
Fonctionnement et organisation des associations	Une association, comment ça marche ? Vous souhaitez connaître ou approfondir les fondamentaux ? L'administration et l'organisation (statuts et règlement intérieur). Les différents modes d'organisation interne (Bureau, conseil d'administration, assemblée générale...)
Les différentes sources de financements	Comment penser votre recherche de financement pour l'adapter à vos projets ? - Identifier les financements des associations (privé, public, autofinancement) - Adopter une stratégie de recherche (dossier de subvention, appel à projets...) - Préparer vos demandes de financement (budget prévisionnel, plan de trésorerie, évaluation)
Initiation à la gestion comptable	Produits, charges, compte de résultat, bilan... ces documents vous effraient ? Pas de panique, on vous explique ! Comprendre facilement les enjeux, rôles et le fonctionnement de la comptabilité associative (exercice comptable, plan comptable associatif, enregistrement de pièces...) Se familiariser avec le compte de résultat et le bilan. Présentation et utilisation d'outils simples pour gérer la comptabilité de votre association (tableur et outil en ligne).
La mutualisation ou comment jouer collectif	Vous souhaitez partager des locaux, du matériel, des bénévoles ou des salarié-es ? C'est possible : Les ressources à mutualiser (humaines, financières et matérielles). Pourquoi, quand et comment mutualiser (contrat de mise à disposition, de prêt...) ? Et si on allait plus loin : vers une coopération réussie.
Mobiliser et fidéliser des bénévoles	Comment adapter vos missions (de terrain, de gestion...) au sein de l'association pour répondre aux nouvelles attentes des bénévoles ? - Comprendre les étapes du parcours d'engagement. - Organiser sa démarche de fidélisation. - Connaître les outils pour renouveler son bureau sereinement.
La fonction employeur dans les associations	Vous êtes une association employeuse ou comptez le devenir et vous voulez faire le tour des droits et obligations qui sont les vôtres ? Appréhender la place des acteurs dans l'association employeuse (bénévoles, salarié-es, travailleur-euses indépendant-es...) Les droits et obligations (droit du travail : convention collective, accords d'entreprise...) La pratique du recrutement (fiches de poste, entretien, contrat de travail...) Les outils de l'emploi (groupement d'employeurs, gestion de la paie...)
Du projet à l'action, méthodologie de projet	Vous souhaitez mettre en place une activité et/ou organiser un événement ? - De l'élaboration d'un projet à sa communication. - Identifier les espaces et acteurs ressources pour être accompagné dans toutes les étapes (formalités, réglementations, etc.).
Responsabilité juridique	Vous vous questionnez sur votre responsabilité juridique et sur celle de votre structure? Quelles questions à se poser pour rechercher votre assurance ? Responsabilité civile, pénale, financière. Obligations d'assurance : assurer les personnes, les biens, les activités.



Flashez ce QR code pour vous en savoir plus sur le parcours de formation Certif'Asso 2026/2027

LA COMMUNICATION

Bénéficiez d'une communication optimale de la Fédération ainsi que des secteurs sportifs : UFOLEP et USEP :

- lettre mensuelle de la Ligue de l'enseignement – [FAL 44](#), [UFOLEP](#) et [USEP](#)
- relais sur site Internet www.laligue44.org.
- posts sur les réseaux sociaux

Pour permettre à vos adhérent-es et dirigeant-es de bénéficier de ces outils de communication, n'oubliez pas de saisir leurs adresses e-mail dans le formulaire d'adhésion.



ACCOMPAGNEMENT À L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

La FAL 44 est un organisme agréé d'intermédiation : qui a la possibilité de mettre des volontaires à disposition auprès d'un organisme tiers non agréé, sur l'ensemble de la durée de la mission du volontaire ou sur une partie uniquement.

Dans le cadre d'un projet d'accueil de volontaire en

Service Civique, la FAL 44 vous accompagne de la conception de la mission lors d'un premier rendez-vous d'échanges, aux formalités administratives et assiste le-la tuteur-riche, ainsi le-la jeune dans l'approche de la mission.

Contact : Nicolas Jego - njego@laligue44.org

PLATEFORME NATIONALE JEVEUXAIDER.ORG : UN PARTENARIAT NATIONAL AVEC LA LIGUE

JeVeuxAider.gouv.fr est la plateforme publique du bénévolat lancée par la Réserve Civique, qui met en relation les citoyen-nnes souhaitant s'engager dans des associations partout en France.

Elle permet de trouver facilement des missions de bénévolat selon ses envies, ses compétences et sa disponibilité.

Les avantages :

Une plateforme numérique où publier vos missions de bénévolat : accessibles à toutes et tous depuis les moteurs de recherche, même aux personnes peu à l'aise avec le numérique.

Une mise en valeur de vos missions de bénévolat, grâce à une campagne de communication annuelle, intitulée « septembre pour apprendre », qui valorise les missions des associations de la Ligue de l'enseignement.

Un accompagnement personnalisé pour utiliser la plateforme avec des webinaires mensuels : Comment mobiliser des bénévoles avec JeVeuxAider.gouv.fr ?

Les modalités pratiques :

Créez un compte et publiez vos missions de bénévolat.

JeVeux Aider.gouv.fr

PAR LA RÉSERVE CIVIQUE



Scannez ce QR code pour accéder à la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr

LES PRINCIPES LIÉS À LA SACEM – SACD – SPRE

Pour bénéficier de réductions allant de 9,5 à 12,5%, l'association doit attester de son appartenance à la Ligue de l'enseignement lors de la création de son compte sur le site de la SACEM, à partir d'une attestation d'affiliation fournie par la fédération.

Ce document atteste de l'affiliation à la Ligue de l'enseignement et détaille les démarches à effectuer par l'association auprès de la SACEM. Vous pouvez en faire la demande par email au service affiliations : affiliations@laligue44.org

Sur le site client de la SACEM, l'association choisit le type d'autorisation. Elle clique sur «obtenir cette autorisation en ligne». Trois cas de figures sont possibles :

- l'association a un espace client en ligne et se connecte avec ses identifiants,
- l'association est déjà cliente de la SACEM mais n'a pas de compte en ligne. Dans ce cas, elle fournit un identifiant fourni par la SACEM, sur les courriers ou les factures qu'elle a reçu ou à défaut son numéro SIRET.

- l'association n'a pas de compte et n'a jamais été cliente de la SACEM. Dans ce cas, elle doit créer un compte comme nouveau client à partir du numéro de SIRET de son association ou en sélectionnant «vous êtes une association sans SIRET».

Après avoir renseigné ses coordonnées, elle indique être membre d'une association membre d'une fédération signataire d'un protocole d'accord avec la SACEM». Indiquer «LFEEP-la Ligue de l'enseignement» dans la liste déroulante et renseigner la date d'adhésion (date de début et de fin de saison en cours). Pour justifier de l'appartenance à la Ligue elle doit fournir l'attestation à sa délégation de la SACEM.

Plus d'informations auprès de la délégation
SACEM 44 :

29 Quai de Versailles – 44004 NANTES CEDEX 1
dl.nantes@sacem.fr – 02 90 92 21 10

CAMPAGNE LAÏCITE

Tous les ans, le 9 décembre, nous célébrons la date d'anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État, appelée communément "Loi 1905". À cette occasion, nous proposons aux associations du réseau de participer à une campagne laïcité tout au long du mois de décembre.

Participez à la campagne Laïcité, en mettant en place un projet auprès de vos adhérent-es, des habitant-es, avec l'école.

Vous mettez en place une action ? Vous avez besoin d'un coup de pouce pour agir ? La fédération vous relaie et vous appuie dans la mise en œuvre !

Quelques exemples d'actions :

- Une lecture spectacle : « la laïcité se dévoile ». Éduquer à la laïcité : charte de la laïcité, animation en direction d'enfants et de jeunes lors d'activités... Charte de la laïcité redessinée par des sections dessin, création de saynètes d'impro par des sections théâtres...
- Des formations Laïcité (mises en place régulièrement ou à la demande) : comprendre la notion et ses enjeux, mettre du sens derrière les mots, appréhender l'éducation à la laïcité et la citoyenneté.

- Créer un événement : planter un arbre de la laïcité, animations autour, telles qu'un tournoi de sport, une représentation de la section chorale...
- La mise à disposition de personnes ressources pour vous aider à mettre en place et à animer des temps d'échanges sur la laïcité.

Faites-nous connaître vos actions pour que nous puissions les valoriser citoyennete@laligue44.org



FORMATIONS VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE

Parmi les mesures prises par le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015, figure une disposition consistant à mettre en œuvre des actions afin de réaffirmer la laïcité.

L'État promeut, en la matière, la mise en place de formations. Elles doivent permettre aux acteurs et actrices de l'action publique, technicien·nes, élu·es ou bénévoles, d'acquérir les notions nécessaires à l'application de ce principe, dans le respect de la loi.

- Comment le principe de Laïcité permet de garantir à toutes et tous de vivre ensemble ?
- Quelles réponses fournir à vos agent·es, à vos salarié·es, à vos bénévoles ? Quel comportement doivent-ils-elles adopter face à des situations inconnues ou délicates, tout en respectant le cadre légal ?

Formé·es, habilité·es par l'État, nous vous proposons un programme de formation destiné aux élu·es, salarié·es et bénévoles de votre structure, commune ou établissement. Le coût pédagogique de la formation est pris en charge par la DREETS Pays de la Loire, elle est donc gratuite pour votre structure. Seuls restent à charge les déplacements et repas.



DATES ET LIEUX DES FORMATIONS GRATUITES

Pour plus de renseignements :
02 51 86 33 10
formation@laligue44.org

SEMAINES D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME ET TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

Participez aux Semaines d'Éducation Contre le Racisme et toutes les formes de Discriminations ! Agissons ensemble, auprès de toutes et tous, jeunes et adultes, professionnel·les ou non, pour lutter contre les représentations, les préjugés et faire appliquer le droit pour toutes et tous.

Poursuivons notre action éducative en rappelant que traiter différemment des personnes selon leur origine, religion, sexe et âge, réels ou supposés, est un délit. En tant qu'association de proximité, vous êtes l'un des premiers vecteurs éducatifs : participez en mettant en place des actions, débats, temps de sensibilisation auprès des enfants, en signant la charte de la diversité, en mettant en place Cinéтик Scolaire (ciné-débat sur le temps scolaire)...

LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives publiques (centres de loisirs, crèches, collèges, bibliothèques...).

Cette action mobilise des personnes de plus de 50 ans qui s'impliquent bénévolement pour animer des ateliers hebdomadaires avec des groupes de 2 à 6 enfants maximum afin de leur transmettre le plaisir de la lecture. Forte de son réseau associatif, La Ligue de l'enseignement - FAL 44 s'appuie sur les amicales laïques et associations affiliées sur tout le département de la Loire-Atlantique, véritables intermédiaires dans la mise en place locale du dispositif.

La fédération vous accompagne (formation, prêt de matériel - d'expositions, malles d'ouvrages - mise en lien avec des associations ressources pour organiser des cafés citoyens, ciné débats ou spectacle sur la thématique), et communiquer sur votre action.

Un nouveau site internet - www.secd44.org - permet maintenant de mettre en lumière les actions proposées dans le cadre des SECD et sur lequel vous retrouvez un certain nombre de ressources sur les questions de lutte contre les discriminations. N'hésitez pas à le consulter.

Et si vous souhaitez mettre en place une action, n'hésitez pas à revenir vers votre référent·e de secteur (coordonnées p.5).

L'enjeu est de faire vivre localement une démarche d'éducation populaire autour de la lecture, en réunissant amicales laïques ou associations affiliées, structures éducatives et habitant·es autour d'une action commune.

L'action doit permettre à l'enfant de voir régulièrement autour de lui des adultes prendre du plaisir à lire afin de lui transmettre l'envie de lire. Prendre un livre tout seul est un moyen d'ouverture sur le monde, de développer son imaginaire, son vocabulaire, et de favoriser la réussite scolaire. La Ligue de l'enseignement - FAL 44 coordonne l'opération pour les établissements publics.

Contactez Hortense Vollaire :
hvollaire@laligue44.org 02 51 86 33 22
<https://www.lireetfairelire.org>

BAFA

QUI SOMMES-NOUS ?

La Ligue de l'enseignement est un mouvement d'éducation populaire, qui milite pour une République laïque, démocratique et sociale.

Nous sommes habilités organisme de formation BAFA et organisateur d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

**éducation sociabilisation
laïcité culture
citoyenneté démocratie
engagement diversité égalité
solidarité émancipation**

**SE FORMER À LA LIGUE,
C'EST TROUVER :**

- Des équipes de formateurs trices qualifiés et aux expériences variées.
- La possibilité de devenir acteur.trice de sa formation grâce à des bilans réguliers, une évaluation et des séances pratiques.
- Une formation organisée en petits groupes et accompagnée d'un suivi grâce à un.e formateur.trice référent.e par stagiaire.
- Les outils nécessaires à l'élaboration de projets d'animation évolutifs.
- Un accueil convivial, des conditions d'hébergement et de restauration de qualité.
- Nous pouvons t'accompagner dans ta recherche de stage pratique !

DES FORMATIONS SUR TOUTE LA RÉGION !

Contacte directement la fédération de ton département pour avoir plus de renseignements si besoin.

FÉDÉRATION DE LA MAYENNE (53)
26, boulevard Murât - 53000 LAVAL
07 45 28 35 95
bafa-bafd@laligue53.org

FÉDÉRATION DE LA SARTHE (72)
18, rue béranger - 72000 LE MANS
02 43 39 27 16
fal72bafa@laligue.org

FÉDÉRATION DU MAINE-ET-LOIRE (49)
14 bis, avenue Marie Talet - 49100 ANGERS
06 51 09 49 05
formation@fal49.org

FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE (44)
2A, rue de Madrid
BP 74107 - 44000 NANTES
02 51 86 33 10
bafa-bafd@laligue44.org

FÉDÉRATION DE LA VENDÉE (85)
41, rue Monge
85001 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
02 51 36 45 97
bafa@laligue85.org



PAYS DE LA LOIRE
la Ligue de l'enseignement
le mouvement de l'éducation populaire

**DEVIENS ANIMATEUR,
ANIMATRICE AVEC LA LIGUE
DE L'ENSEIGNEMENT !**

BAFA

FORMATIONS 2026-2027

www.bafa-bafd-ouest.fr



FORMATION ACCESSIBLE DÈS 16 ANS !



Flashez ce QR code pour en savoir plus et consulter la plaquette 2026/2027.

CINÉTIK

**FESTIVAL
CINÉTIK**

**3 FILMS · 10 PROJECTIONS ·
DÉBATS/ATELIERS EN LOIRE ATLANTIQUE**

**MARS >
AVRIL 2026**

PRIS DANS LA TOILE

Movie posters for 'Celle que vous croyez', 'Effacer l'historique', and 'Empris numérique' are shown on a film strip background.



Flashez ce QR code pour en savoir plus.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 44 EN QUELQUES MOTS

NOTRE IDENTITÉ



Une fédération d'associations, de collectivités et d'établissements scolaires

386 SUR LE DÉPARTEMENT



Un mouvement d'éducation populaire

45 672 ADHÉRENT-ES



Un partenaire de l'école publique

+15 000 ÉLÈVES SENSIBILISÉ-ES



Une actrice de l'Economie Sociale et Solidaire

50 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

NOS CHAMPS D'ACTION



ÉDUCATION



FORMATION



JEUNESSES



CITOYENNETÉ



LOISIRS ÉDUCATIFS



INCLUSION SOCIALE



VIE ASSOCIATIVE



SPORT

NOS IMPLANTATIONS



Le siège
Nantes



Structures
affiliées



Centre Le Soleil de Jade
Préfailles



Centre Les Moussaillons
Préfailles



Château de la Turmelière
Liré - Orée d'Anjou (49)



Centre International de Séjour Nantais
Le SPOT

PROCÉDURE D'AFFILIATION ET D'ADHÉSION À L'USEP

1) L'ensemble des documents d'affiliation est adressé aux délégué-es de secteur USEP pour diffusion auprès des associations USEP d'école ou des sections USEP d'Amicale Laïque.

Ces documents sont rassemblés dans un dossier qui comprend :

- la page d'informations sur l'association USEP et/ou l'amicale laïque (document recto/verso),
- une page d'information pour expliquer l'adhésion des élèves : format des fichiers à transmettre,
- le bon de commande des forfaits classes pour les enfants,
- la fiche individuelle d'honorabilité à remplir par chacun des adultes qui adhèrent à l'USEP,
- la fiche des tarifs.

2) L'association USEP, ou bien la section USEP en lien avec l'Amicale Laïque concernée, complète les informations demandées.

3) L'association USEP ou la section USEP d'Amicale Laïque transmet son dossier (et en conserve une copie) aux délégué-es de secteur USEP ou à l'USEP 44.

4) Les délégué-es de secteur USEP ou l'USEP 44 vérifient, rectifient, complètent si besoin les informations puis transmettent l'ensemble des dossiers au comité départemental avant le 17 octobre 2026.

5) Le comité départemental USEP saisit les données en ligne sur Ligu'Asso et transmet les appels à cotisation aux associations.

Les licences parviendront aux associations ou aux sections USEP des Amicales Laiques par mail en format pdf.

Pour nous contacter :

02.51.86.33.13

affi.usep44@laligue44.org





Service affiliations :

Ligue de l'enseignement - FAL 44 et UFOLEP 44

Contact : 02 51 86 33 34 ou 02 51 86 33 09

affiliations@laligue44.org

2A rue de Madrid
BP 74107
44041 Nantes cedex 1

